

Rapport évolutif

La crise économique mondiale : survol des impacts au Québec

**Paul-André Comeau
Jacinthe Gagnon
Joëlle Paquet
Monica Tremblay**



Laboratoire d'étude
sur les politiques publiques
et la mondialisation

INTRODUCTION

La crainte d'une répétition de la crise de 1929 hantait presque tous les esprits à l'automne 2008. Dans le sillage des faillites retentissantes d'institutions financières aux États-Unis et devant les menaces qui planaient sur bon nombre de banques en Europe, une véritable angoisse a remplacé l'insouciance presque générale en matière économique et financière. La vitesse à laquelle la crise s'est répandue à l'échelle planétaire a mis en lumière l'omniprésence de la mondialisation.

La convergence des systèmes financiers est l'un des éléments-clé au cœur du processus de la mondialisation. La crise financière en a incité plus d'un à penser que le cœur du système était atteint. Il semble bien que la blessure n'ait pas été fatale puisque le système fonctionne à nouveau, un an plus tard, mais à un rythme nettement ralenti.

Quelques indicateurs, empruntés aux organisations internationales doivent être rappelés. Ceux-ci confirment le bien fondé du sentiment d'inquiétude propagé dans le monde entier. Dans les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), le chômage a atteint son pire niveau depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, soit 8,5 %. La croissance mondiale s'est comprimée de près de 50 % : elle est passée, entre 2007 et 2008, de 3,5 % à 1,7 %. Au sein des pays dits développés, le PIB a subi une contraction de l'ordre de 3,5 % en 2009. Chez les pays du Sud, les entrées de fonds transférés par les travailleurs migrants ont chuté de 8 %, d'où une aggravation très marquée de la situation économique. Tous les pays ou presque ont renoué avec les déficits budgétaires. Le Canada et le Québec ne font pas exception à la règle; en témoigne la publication des exposés budgétaires annuels, à l'hiver 2009.

Au Québec, la prise de conscience de l'ampleur de la crise a tardé à venir. Les perturbations de l'économie aux États-Unis ont certes provoqué des pertes d'emplois au Québec. Il a pourtant fallu attendre les révélations publiées dans les médias, puis la confirmation officielle des rendements négatifs impressionnants enregistrés par la Caisse de dépôt et de placement et par ses déposants, notamment la Régie des rentes. Le sentiment de relatif optimisme, conforté par le discours officiel, a été ébranlé avec un certain retard.

À défaut de pouvoir dégager dès maintenant les conséquences réelles de cette crise mondiale, le moment est propice pour en supputer l'impact sur les politiques publiques du Québec. Aligner des réponses concrètes représente en soi un défi de taille devant les difficultés que soulève cette appréciation des effets d'une crise mondiale dont personne n'ose encore prédire la fin. Cette entreprise doit être placée à l'enseigne d'une interrogation plus globale : la crise actuelle signifierait-elle un changement de cap majeur dans l'évolution de la mondialisation, à tout le moins un recul prononcé? Cette question a guidé l'effort de décryptage des chercheurs du LEPPM dans ce survol de l'impact de la crise au Québec, un an après son déclenchement. Dans la section qui suit, chacun des thèmes à l'étude au LEPPM, économie, santé, éducation, culture, environnement et sécurité, est abordé à tour de rôle.

** Cette étude se base principalement sur un examen des articles de la presse internationale et québécoise entre le 1^{er} août 2008 et le 16 septembre 2009.*

ÉCONOMIE

La récession aux États-Unis, le plus grand pays consommateur de la planète et la chute de la demande qui y est associée, engendrent une baisse des exportations de la part des nations commerçantes. On envisage ainsi le premier recul du commerce mondial en plus de 25 ans. Si le commerce mondial a augmenté de 2 % en volume en 2008, cette croissance s'est nettement ralentie dans les derniers mois de l'année. L'Organisation mondiale du commerce (OMC) prévoit une diminution de 10 % en 2009, soit 14 % pour les pays développés et 7 % pour les pays en développement.

Face au marasme économique dans lequel la crise financière a plongé leurs économies, les gouvernements ont adopté des plans de relance afin de stimuler la demande intérieure et favoriser la reprise. Certains ont incorporé, au sein de ces plans, des mesures protectionnistes. Par exemple, le plan des États-Unis comporte des clauses dites *Buy American*, qui imposent le recours aux entreprises nationales pour les travaux d'infrastructures financés par le gouvernement. C'est pourquoi plusieurs redoutent la répétition de la Grande Dépression des années 1930, qui a été aggravée par le protectionnisme.

Quant à l'économie du Québec, bien des scénarios ont été envisagés depuis l'éclatement de la crise. Certains ont prédit la catastrophe et des pertes d'emploi massives. D'autres ont plutôt pressenti que la récession ne serait pas aussi dramatique qu'elle ne le fut au début des années 1980. Pour le président du Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires, Claude Béland, les membres de l'organisation ATTAC, Québec solidaire et plusieurs organisations syndicales, la crise offrirait la possibilité d'un redéploiement de l'activité économique en faveur d'une

économie de proximité, du logement social et de l'initiative locale. Pour d'autres, la crise encouragerait l'établissement d'un véritable marché commun entre les provinces canadiennes, ou encore la diversification des activités commerciales québécoises vers d'autres marchés, notamment vers la Chine, l'Inde et le Brésil. Le gouvernement du Québec, pour sa part, mise sur le marché européen¹.

Pour le moment, les économies canadienne et québécoise se portent plutôt bien en comparaison de celle des États-Unis. La bonne performance relative de l'économie du Québec est attribuée à la vigueur de la demande intérieure, à un marché de l'habitation équilibré, à la solidité des institutions financières canadiennes et aux effets du programme d'infrastructure² du gouvernement du Québec³. En fait, les secteurs industriels québécois les plus touchés, forestier et manufacturier, connaissent déjà des difficultés importantes bien avant la crise; la baisse de la demande aux États-Unis en a aggravé les problèmes. Plusieurs autres secteurs, notamment la vente au détail et l'industrie du jeu vidéo se portent très bien.

On peut se demander si cette crise aura pour conséquence d'accélérer la reconfiguration de l'économie québécoise amorcée il y a quelques années. Malgré les pertes d'emploi résultant de la chute des exportations, la baisse de 1,6 % du nombre d'emplois au Québec (3,5 % en Ontario et 2,4 % pour le Canada) ne correspond pas à la catastrophe annoncée. Nous sommes cependant maintenant face à un marché de l'emploi à deux vitesses, caractérisé par des mises à pied dans certains secteurs et des pénuries de main-d'œuvre dans d'autres. L'État doit ajuster ses politiques en conséquence, bien qu'il soit difficile de prévoir comment ces tendances évolueront.

Tout en relevant la mise en place de certaines mesures protectionnistes, l'OMC, l'OCDE et la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) considèrent qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer. Pour le moment, la vague protectionniste tant redoutée prend plutôt l'allure d'une légère ondulation. En fait, loin de se replier sur eux-mêmes, plusieurs États membres du G20, dont le Canada⁴, ont signé au cours des derniers mois de nouveaux accords de libre-échange portant sur le commerce et l'investissement. Sur le sujet précis des clauses *Buy American* du plan de relance des États-Unis, le gouvernement du Canada et ceux des provinces, en particulier du Québec, multiplient les démarches afin que les marchés publics soient ouverts aux entreprises canadiennes. Le premier ministre du Québec a même proposé de modifier l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) afin que les provinces canadiennes et les états américains soient tenus aux mêmes obligations d'ouverture commerciale que les gouvernements fédéraux. L'intégration économique de l'Amérique du Nord sera-t-elle ainsi renforcée par les conséquences de cette crise?

SANTÉ

À l'échelle mondiale, on craint que la crise financière et économique nuise à l'état de santé des populations, en amplifiant le phénomène de la pauvreté (OCDE, 2009; OMS, 2009a). On s'interroge de plus, sur la place accordée aux aspects sociaux dans les politiques publiques. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) réclame des politiques qui prennent en considération les préoccupations sociales, notamment, les écarts qui existent en matière de santé entre les pays, et même à l'intérieur des pays. Il apparaît important, malgré la période économique difficile, de maintenir, entre autres, le niveau de financement en

santé afin de poursuivre les objectifs du Millénaire et le développement international (OMS, 2009a,b).

Au Québec, un sondage réalisé par Léger Marketing en novembre 2008 auprès de la population, révélait que la crise économique ne préoccupait pas la population québécoise. C'est plutôt la santé et la résolution des problèmes perçus dans le système de santé au Québec qui arrivaient en tête de liste des priorités.

Au-delà de ce sondage, la principale inquiétude soulevée par de nombreux acteurs concernés par la santé porte sur le financement de ce secteur. Ont pris position à ce sujet des représentants de l'Association québécoise d'établissements de santé et services sociaux, de la Centrale des syndicats du Québec, de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, du Conseil du Statut de la femme et de la Fédération des médecins spécialistes du Québec; tous ont souligné l'importance de continuer à investir en santé, malgré les contraintes économiques qui pèsent sur l'État. Tous trouvaient essentielle l'augmentation du financement en santé, à tout le moins le maintien à son niveau actuel; tous redoutaient des compressions budgétaires dans ce secteur. De telles compressions entraîneraient une détérioration du système de santé et une amplification de ses problèmes actuels, en plus d'accentuer les inégalités d'accès aux soins et services de santé. Les problèmes de santé de la population pourraient même s'aggraver.

Un sondage de l'Association médicale canadienne et d'autres études menées à l'étranger ont révélé que des problèmes de santé apparaissent en période de crise économique. La consommation de soins et services de santé en serait directement affectée. Ainsi, on note en période de récession, une diminution des consultations

chez le dentiste, le retard dans l'achat de médicaments d'ordonnance, l'instauration de mauvaises habitudes de vie, telle que sauter des repas.

Au Québec, malgré le régime d'assurance maladie, on craint que cette crise crée de nouvelles poches de pauvreté et nuise à l'état de santé de la population, notamment des femmes ou des personnes aux prises avec des maladies chroniques. Des études plus approfondies semblent nécessaires afin d'établir s'il y a corrélation entre la crise économique et certains problèmes en santé.

Dans les faits, le gouvernement du Québec a augmenté le budget consacré à la santé. Il s'est plus engagé à maintenir l'investissement dans des projets d'infrastructures en santé, notamment la construction de deux hôpitaux (CHUM centre-ville et CUSM). Il a rappelé à quel point la santé est une de ses priorités.

Enfin, une éventuelle transformation de la mondialisation provoquée par cette crise économique soulève des interrogations sur la gouvernance de la santé dans le monde. Cette réflexion est accentuée par la pandémie de grippe A (H1N1) qui se manifeste depuis le printemps 2009 et dont on craint une seconde phase. Certains se demandent si une gouvernance mondiale de la santé est nécessaire et comment elle doit s'articuler? Quels devraient être les acteurs de cette gouvernance? Quel y serait le rôle de l'OMS? Pour sa part, le président de la République française, Nicolas Sarkozy, a réclamé, le 15 juin 2009, plus de pouvoir pour l'OMS afin que les normes qu'elle édicte aient davantage de poids.

ÉDUCATION

Les établissements d'enseignement supérieur, publics comme privés, tirent une partie de leurs revenus des contributions des gouvernements et d'entités privées. En temps de crise, l'apport financier provenant de ces sources est susceptible de diminuer (Trakman, 2009). Fer de lance de l'économie du savoir, le réseau universitaire québécois a craint que les impacts de la crise financière et économique mondiale aient une incidence sur le financement de l'éducation post-secondaire.

En novembre 2008, en pleine campagne électorale, la Présidente de la CREPUQ et principale de l'Université McGill, Heather Munroe-Blum, réclamait, pour l'éducation au Québec, le statut de priorité nationale. Elle exhortait les chefs de partis politiques à prendre position en ce sens. Un mois plus tard, le milieu universitaire canadien se préparait à réagir, devant les pertes essuyées par les fonds de dotation et la chute des revenus des régimes de retraite. On considérait une réduction de l'embauche, un gel des dépenses, une diminution des bourses d'études et du financement des chaires de recherche, tributaires des revenus d'investissement de ces fonds.

Les gouvernements du Québec et du Canada ont répondu aux appels lancés par la communauté universitaire en annonçant, à quelques reprises en 2009, le maintien du financement en éducation. Dans le budget 2009-2010, le gouvernement du Québec a confirmé que les sommes visant à maintenir les services, de même que les investissements annoncés pour soutenir les coûts de système et les variations de clientèle, seraient au rendez-vous. Cette nouvelle a soulagé bon nombre d'acteurs du milieu collégial et universitaire. L'annonce subséquente du gouvernement canadien concernant la mise en œuvre, au Québec,

du *Programme d'infrastructure du savoir* a également été accueillie favorablement.

Plus récemment, les représentants d'établissements universitaires se sont réjouis, par la voix de la CREPUQ, du fait que l'éducation soit au cœur des priorités du gouvernement du Québec, saluant l'adoption d'une *Stratégie d'action visant la persévérance et la réussite scolaires*.

Ces projets et investissements étaient déjà prévus avant le déclenchement de la crise. Peut-on penser que celle-ci a donné l'impulsion pour qu'ils se réalisent? La conjoncture économique, évoquée à quelques reprises, semble avoir encouragé l'État à injecter des fonds dans un secteur névralgique pour la reprise économique afin d'assurer le passage vers l'économie du savoir.

Le soutien financier de l'éducation par les gouvernements pourrait également favoriser le positionnement international des établissements d'enseignement supérieur du Québec et du Canada. Les pays les plus concurrentiels en ce domaine – les États-Unis et le Royaume-Uni, en tête – sont aux prises avec d'importants déficits et leurs établissements font face au désengagement financier des gouvernements, tout comme des donateurs privés. Cette situation a provoqué une hausse des frais de scolarité qui risque de décourager plusieurs étudiants étrangers. Les universités du Québec et du Canada sont moins affectées par la crise et profitent du soutien financier des gouvernements. Elles se trouvent donc en excellente position pour attirer un plus grand nombre d'étudiants étrangers et ainsi, en récolter d'intéressants bénéfices.

Certains observateurs canadiens notent par ailleurs que les établissements d'enseignement devront se tourner vers d'autres sources de revenus que celles de l'État. Selon eux, s'en tireront le mieux au cours

des prochaines années, les institutions qui imagineront de nouvelles stratégies en vue de dégager des revenus supplémentaires. Ainsi, plutôt que d'amener les étudiants étrangers dans les universités canadiennes, il faudrait sans doute, pour les universités, penser à dispenser leur enseignement à l'étranger (Usher & Dunn, 2009). Cette voie comporte néanmoins des risques : la crise pourrait-elle faire en sorte de favoriser une plus grande libéralisation des services éducatifs? Vers quelles directions vont se développer les stratégies d'internationalisation? La stabilité et même la hausse des inscriptions dans les établissements d'enseignement supérieur du Québec leur laissent encore le temps de peaufiner leurs stratégies pour la période d'après crise qui sera, selon Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, caractérisée par une demande en enseignement universitaire sans précédent.

CULTURE

Le secteur de la culture est généralement l'un de ceux où les soubresauts économiques se font rapidement sentir. Ainsi, la conjoncture économique met-elle durement à l'épreuve les industries culturelles. Leur mode de financement, qui repose sur l'investissement public et privé, de même que les recettes provenant de la consommation des usagers, accentue leur précarité puisqu'en temps de crise, chacun des intervenants a tendance à retirer ses billes du jeu (Ginder & Poulin, 2008).

Cette hypothèse s'applique-t-elle au secteur culturel du Québec dans le contexte actuel de crise financière et économique mondiale?

En période d'incertitude économique, la consommation des ménages tend à diminuer et les dépenses en produits culturels, rarement considérées comme essentielles, sont souvent parmi les premières à être affectées, grevant par le fait même les

revenus du secteur culturel. Des analystes signalent que les ventes de produits culturels se sont effondrées de quelque 40 % dans des secteurs spécifiques, tel que l'art. L'année 2010 devrait se traduire par une baisse des recettes provenant de la consommation des ménages (Ginder & Poulin, 2008). Néanmoins, la plupart des personnes sondées, issues du milieu culturel québécois, font remarquer que, malgré les craintes anticipées quant aux baisses des ventes, on relève même une certaine stabilité à ce chapitre. Pour le moment, l'impact de la crise sur les dépenses de consommation en culture est difficile à quantifier.

En matière de financement privé, bon nombre d'observateurs remarquent effectivement le repli des bailleurs de fonds. On note que les entreprises privées québécoises sont forcées de diminuer ou de suspendre leur contribution au secteur culturel, invoquant la crise. Il est, de plus, utopique de croire que les bases du mécénat, encore à l'état embryonnaire au Québec dans le domaine des arts et de la culture, se solidifieront en temps d'incertitude économique (Tremblay, 2008)⁵. Au Québec, la population et le secteur privé se fient davantage à l'État pour soutenir les arts, contrairement à ce que l'on constate au Canada anglais et aux États-Unis. Devant le retrait du secteur privé, une pression supplémentaire s'exerce sur l'État.

Déjà, le secteur des arts et de la culture québécois a été durement touché par les compressions budgétaires du gouvernement fédéral annoncées à l'été 2008. Couplées aux répercussions du ralentissement économique, ces réductions de l'aide publique affectent les recettes des organismes culturels. Certains d'entre eux⁶ redoutaient de nouvelles compressions de la part du gouvernement fédéral, qui imputerait cette décision à la crise (Morissette, 2008). Devant les cris d'alarme

des représentants d'organismes culturels, le gouvernement du Québec a annoncé de nouveaux investissements, qui ont été salués par le milieu.

En somme, malgré les prédictions d'une baisse du financement culturel provenant des trois principales sources, on constate au Québec que l'État ne s'est pas retiré, mais a soutenu financièrement les industries culturelles. On note cependant une diminution des fonds provenant du secteur privé. En ce qui concerne les dépenses de consommation, tout porte à croire qu'elles ne diminueront pas autant que le prévoient les modèles.

La question du financement n'est toutefois pas complètement réglée et le secteur des arts et de la culture devra faire preuve de créativité pour assurer sa viabilité à plus long terme. Pour renflouer leurs coffres, les industries culturelles devront séduire davantage les investisseurs privés et les consommateurs. Une tendance, déjà relevée avant la crise, s'impose aujourd'hui comme la voie à privilégier. Grâce aux nouvelles technologies, on mise sur la filière numérique : musique, édition, cinéma s'y convertissent. La crise semble avoir eu comme effet d'accélérer le passage vers le numérique dans le secteur artistique et culturel au Québec (Tremblay, 2009). Ces avancées technologiques devraient attirer de nouveaux publics, diminuer les coûts de diffusion et contrer le piratage en offrant un meilleur accès aux produits culturels.

L'exportation des produits culturels, de même que la diffusion à l'étranger des manifestations culturelles représentent d'importantes sources de revenus pour les artistes québécois. Dans quelle mesure la diminution de revenus des grands fonds des États-Unis, qui constituent une part importante de l'investissement culturel dans ce pays, affectera-t-elle la capacité des diffuseurs américains à inviter des artistes

étrangers? De même, le financement public si important en Europe pourrait-il se resserrer et être principalement investi afin de favoriser la mobilité culturelle intra européenne au détriment des artistes étrangers? De tels scénarios pourraient également contribuer à accroître la diffusion culturelle par les nouvelles technologies.

ENVIRONNEMENT

Selon le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU), la crise financière et économique qui secoue actuellement la planète serait propice à la reconfiguration de l'industrie mondiale, en faveur d'une économie « verte » axée sur le développement durable. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) appelle à l'élaboration d'un Pacte vert global pour raviver l'économie mondiale et relancer la croissance de l'emploi, tout en accélérant simultanément la lutte aux changements climatiques, à la dégradation de l'environnement et à la pauvreté. Pour ce faire, le PNUE recommande qu'une part significative des plans de relance nationaux⁷ soit investie dans cinq secteurs : l'efficacité énergétique des bâtiments, les énergies renouvelables (éolien, solaire, géothermie et biomasse), les technologies de transport durables (véhicules hybrides, TGV et autobus), les infrastructures naturelles (sources d'eau douce, forêts, sols, coraux) et l'agriculture durable. Lors de la réunion annuelle du Conseil de l'OCDE en juin 2009, les dirigeants des plus grandes économies du monde⁸ ont signé la Déclaration sur la croissance verte, qui confie le mandat à l'OCDE d'élaborer une *Stratégie pour la croissance verte*.

Ces appels résonnent au Québec. Plusieurs considèrent que les défis d'adaptation du secteur industriel aux conséquences de la mondialisation imposent de prendre le virage de l'économie durable, notamment le développement de moyens de transport

et la mise en place de politiques favorisant l'innovation industrielle. Selon le chercheur Éric Pineault, la crise écologique qui menace la planète remet en question l'idée d'une relance classique par la croissance de la consommation. Pour lui, la Caisse de dépôt et placement du Québec pourrait permettre de réorienter le développement de l'économie vers un modèle plus écologique, solidaire et moins dépendant des marchés internationaux. D'autres encore proposent de profiter de la crise pour favoriser l'émergence d'industries vertes. Par exemple, Patrice Jalette, professeur à l'École des relations industrielles de l'Université de Montréal, affirme que le Québec possède tous les atouts pour se lancer dans la fabrication de voitures électriques (Baril, 2009).

Malgré les déclarations officielles, il semble que les plans de relance élaborés par les dirigeants des États-Unis et du Canada ne soient pas tout à fait à la hauteur des attentes. Selon le PNUE (2009), les États-Unis entendent consacrer 12 % de leurs divers plans de relance en dépenses vertes, soit 0,75 % de leur PIB, ce qui les place au 4^e rang⁹ des 13 économies analysées¹⁰. Le Canada, pour sa part, ne consacre que 8 % de son plan de relance aux dépenses vertes, soit 0,17 % du PIB, ce qui le place au 10^e rang¹¹. Cet effort représente 77 US\$ par habitant, en comparaison de 365 US\$ aux États-Unis et de 1238 US\$ en Corée.

En ce qui concerne le Québec, Étienne Couture, président du Réseau des Ingénieurs du Québec, s'inquiète de la réaction gouvernementale face « au contexte économique, [qui se traduit par des] plans de soutien à l'industrie et annonce de grands travaux d'infrastructures en tête, [qui] vont permettre aux entreprises de l'ancienne économie de survivre un peu plus », retardant l'adaptation et le virage en faveur d'une économie verte. Gil Courtemanche déplore le fait que « [de] cette crise n'est

née nulle remise en question des modèles de développement » et que le gouvernement réponde au ralentissement économique par « du béton, du béton et du béton ». Dans l'urgence d'affronter les conséquences du ralentissement économique, les dépenses consacrées à la relance vont-elles retarder le virage annoncé en faveur d'une économie verte plutôt que de l'encourager?

SÉCURITÉ

En situation de crise économique, les risques en matière de sécurité sont exacerbés, de l'avis d'experts et d'analystes. Au Québec, rien ne paraît devoir être signalé en matière de sécurité en marge de la crise financière et économique. Trois répercussions potentielles sur la sécurité paraissent néanmoins pertinentes à observer.

Les crises accroissent la crainte des tensions et des conflits. La révélation ou l'aggravation des inégalités socio-économiques, mondiales et locales, et la plus grande conscience collective qui en découle, nourrissent les hostilités. Les manifestations servent alors à exprimer l'insatisfaction de la population envers les dirigeants. Des manifestations ont eu lieu à Londres, et en d'autres endroits, Berlin, Francfort, Vienne, Paris et Genève, autour de la tenue du Sommet du G-20 qui devait se pencher sur les mesures à adopter en réponse à la crise financière et économique mondiale. Au Québec, rien d'analogue n'a été relevé. Un rassemblement d'organismes sociaux visant à sensibiliser les élus aux effets pervers de la crise a bien eu lieu à Montréal, mais il ne semble pas avoir réuni un grand nombre de personnes, ni avoir laissé de trace remarquable; du moins rien n'en a transpiré.

En période de crise économique, on appréhende ordinairement une augmentation de la criminalité, notamment le vol d'identité et la fraude qui en découle (Ballivy, 2009)¹².

Aux États-Unis et en Europe, on met en garde les citoyens face à la recrudescence de l'hameçonnage (phishing), crime qui consiste à obtenir frauduleusement sur Internet des renseignements sous le couvert d'une institution financière. Ce type de crime a-t-il augmenté au Québec durant l'année qui vient de s'écouler? La police a-t-elle dû accroître la surveillance dans certains domaines? Au Québec, cette tendance n'était pas observée à l'automne 2008, peut-être parce que les banques étaient moins touchées par la crise. Les données (chiffres, statistiques et autres analyses) de l'année 2008-2009 colligées à ce sujet ne sont pas encore disponibles.

L'immigration se hisse au rang de préoccupation en période de crise économique. Les gouvernements tendent à resserrer les politiques d'immigration et le contrôle de leurs frontières. Qu'en est-il au Québec? Encore ici, les statistiques ne révèlent actuellement rien à ce sujet. Une seule inquiétude peut être signalée dans ce domaine : l'imposition d'un visa aux citoyens du Mexique et de la République tchèque par le gouvernement canadien. Cette nouvelle exigence du gouvernement constitue-t-elle en partie une réaction à la crise économique ou reflète-t-elle l'idéologie en matière de sécurité du gouvernement conservateur? Certes, le Canada faisait face, depuis quelques années, à une augmentation des demandes d'asile politique qu'il soupçonnait être une façon de contourner les démarches d'immigration. Si tel est le cas, cette mesure est-elle appropriée et pourquoi a-t-elle été mise en place à ce moment? Selon un spécialiste en gestion et en éthique des relations internationales, Gerard Verna, il semble plausible qu'un plus grand nombre de Mexicains souhaitent venir au Canada à cause du resserrement pratiqué à la frontière des États-Unis dans l'espoir de freiner les travailleurs illégaux mexicains et également en raison de la crise économique qui frappe plus durement les États-Unis (Allard, 2009).

CONCLUSION

Pas de collision frontale, ni de traumatisme évident, un an après le début de la crise financière et économique : c'est la conclusion qui se dégage de ce survol des thèmes étudiés au LEPPM. Le Québec enregistre peu à peu les effets de cet effondrement des places boursières et de l'activité économique et commerciale.

Des questions surgissent pourtant, qui témoignent à la fois d'une réelle difficulté d'appréhension des conséquences de cette crise et d'un réflexe d'attentisme, prudent et nécessaire tout à la fois. Au Québec, la restructuration de certains secteurs de l'économie a été engagée un bon moment avant l'effondrement des cours à Wall Street. Dans d'autres secteurs, l'évolution des politiques publiques semble se dessiner de façon très pragmatique. L'État tente de s'ajuster notamment sous l'effet des pressions divergentes du marché de l'emploi : à la fois hausse du chômage et pénuries de main d'œuvre. Après avoir maintenu le cap durant quelques années sur l'objectif du déficit zéro, le Québec a choisi de juguler les effets de la crise par un retour aux déficits budgétaires. Ce déséquilibre des finances publiques aura à son tour un inévitable impact sur la marge de manœuvre de l'État et sur les politiques qu'il adoptera dans les années à venir.

Sur la scène internationale, à la lumière des travaux du G20, de septembre 2009 à Pittsburgh, les orientations pressenties rapidement aux premières heures de la crise ont été, en grande partie, entérinées par les leaders mondiaux. On a vu s'affirmer le désir de resserrer les contacts entre les responsables des économies directement impliquées dans la débâcle. La crise aura confirmé l'étroite interdépendance économique et financière entre tous les États.

Demeurent toujours pressants la demande de politiques communes et le lancement de réformes des institutions de Bretton Woods, à commencer par le Fonds monétaire international. De même, le sommet de Pittsburgh aura vu s'esquisser les premières mesures concrètes visant la régulation des marchés financiers : c'est s'engager dans la voie de la mise en place d'un système normatif international. Ces grandes orientations et mesures, timides selon les uns, lancées dans la bonne direction selon d'autres, reposent néanmoins sur le constat largement partagé de la nécessité de pallier les effets pervers de la mondialisation. Le cours de l'intégration économique a peut-être marqué un temps d'arrêt. Rien ne laisse prévoir la fin de la mondialisation. En témoigne notamment la coopération accrue entre les divers acteurs sur la scène internationale.

Le LEPPM, depuis le lancement de ses travaux, privilégie une notion empirique de la mondialisation. Référence est faite « au (...) processus historique de longue durée, dynamique et à caractère discontinu (...) qui alterne phase de stagnation et phase d'accélération ». Au terme du survol, rien ne paraît avoir changé de façon substantielle, rien ne justifie la mise au rancart de cette définition opérationnelle. Pour le moment, le dessin des politiques publiques sous l'impact de la mondialisation, tel que dégagé à la faveur des différents rapports évolutifs publiés par le LEPPM, n'a pas été sensiblement infléchi. Les mutations mondiales inspirent de nouvelles questions et hypothèses de changement. Ces éléments contribueront à l'examen des effets à plus long terme de cette crise sur les politiques publiques du Québec.

NOTES

¹ En témoigne notamment le leadership du gouvernement québécois dans la négociation d'un Accord de libre échange entre le Canada et l'Union européenne.

² Le Plan québécois des infrastructures, assorti du plan quinquennal d'investissement pour la période 2007-2012, avait été élaboré bien avant l'éclatement de la crise. Le gouvernement a par contre majoré ses investissements de 4,1 milliards \$ afin de contribuer à la relance de l'économie.

³ Il est à noter que la cote de crédit du gouvernement du Québec et, par le fait même, sa capacité d'emprunt, n'ont pas été affectées par la crise économique.

⁴ Depuis le début de la crise, le Canada a signé des accords libéralisant les investissements avec la Roumanie, la République Tchèque et la Lettonie. Il achève les négociations en vue de la signature d'un accord de libre-échange avec le Panama et il a signé un accord de libre-échange avec la Jordanie, le Pérou, l'Association européenne de libre-échange (AELE) et la Colombie. United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD). 2009. *Investment Policy Development in G20 Countries*, http://www.unctad.org/en/docs/webdiaeia20099_en.pdf

⁵ Par exemple, en décembre 2008, le *Festival de Jazz* perdait son plus important commanditaire, General Motors, tout comme les *Rendez-vous du Cinéma québécois* qui voyaient l'un de leurs bailleurs de fonds se retirer, invoquant la crise économique.

⁶ La Conférence canadienne des arts (CCA) s'inquiétait notamment que les bourses et subventions du Conseil des arts soient menacées. Les sommes versées, qui s'élèvent annuellement à plusieurs millions de dollars, proviennent essentiellement de fonds de dotation qui souffrent de la chute des cours en Bourse.

⁷ Le PNUE recommande au G20 d'investir 750 milliards \$US des 2 500 milliards \$US consacrés aux plans de relance dans le développement d'une économie verte, soit environ 1 % de leur PIB.

⁸ Il s'agit des 30 pays membres de l'OCDE, et du Chili, de l'Estonie, d'Israël, de la Slovaquie, de la Russie, de l'Afrique du Sud, du Brésil, de la Chine, de l'Inde et de l'Indonésie.

⁹ Cette position somme toute respectable doit cependant être assortie d'un bémol. En effet, une part significative de ces dépenses vertes est prévue dans le budget de 2010, mais celui-ci peut faire l'objet d'amendements importants d'ici à son adoption.

¹⁰ Les États dont les plans de relance ont été analysés sont la Corée, la Chine, l'Australie, les États-Unis, le Japon, l'Allemagne, l'Afrique du Sud, la France, le Royaume-Uni, le Canada, le Mexique, l'Italie et l'Espagne.

¹¹ Les meilleures performances pour les dépenses vertes sont celles de la Corée (6,99 % du PIB) et de la Chine (5,24 % du PIB).

¹² Propos de Benoît Dupont, criminologue à l'Université de Montréal, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en sécurité, identité et technologie, rapportés par Violaine Ballivy.

Bibliographie

Économie

OECD - Organisation for Economic Co-operation and Development, UNCTAD - United Nations Conference on Trade and Development and WTO - World Trade Organisation. 2009. *Report on G20 Trade and Investment Measures*. http://www.unctad.org/en/docs/wto_oecd_unctad2009_en.pdf

OMC - Organisation mondiale du commerce. 2009. *Rapport sur le commerce mondial 2009. Les engagements en matière de politique commerciale et les mesures contingentes*. http://www.wto.org/french/res_f/booksp_f/anrep_f/world_trade_report09_f.pdf

Santé

OCDE – Organisation de développement et de coopération économiques. 2009. *Les pouvoirs publics doivent renforcer leurs efforts pour venir en aide aux personnes les plus vulnérables face à l'aggravation du chômage*, 15 mai. http://www.oecd.org/document/37/0,3343,fr_2649_34747_42766949_1_1_1_37419,00.html

OMS - Organisation mondiale de la santé. 2009a. *Margaret Chan plaide pour remettre plus de justice au cœur des politiques*, Communiqué de presse, 15 juin. http://www.who.int/mediacentre/news/releases/2009/health_policies_20090615/fr/index.html

OMS / WHO- World Health Organisation. 2009b. *The Financial Crisis and Global Health*. http://www.who.int/mediacentre/events/meetings/2009_financial_crisis_report_en.pdf

Éducation

Trakman, Leon, « La crise économique, une occasion d'affaires? » *Affaires universitaires*, 9 février 2009.

Usher, Alex & Dunn, Ryan. 2009. *On the Brink. How the Recession of 2009 Will Affect Post-Secondary Education*. Educational Policy Institute, Canadian Higher Education Report Series.

Gurria, Angel. *La rentabilité de l'investissement dans l'éducation*, Remarques lors de la présentation du rapport annuel « Regards sur l'éducation », Organisation de coopération et de développement économiques - OCDE, 8 septembre 2009. http://www.oecd.org/document/27/0,3343,fr_2649_39263238_43749403_1_1_1_1,00.html

Culture

Ginder, Jenny & Louise Poulin, « La culture dans la crise économique : régression ou stagnation », *Le Devoir*, 19 décembre 2008, Idées, p. a9.

Morissette, Nathaëlle, « Crise financière. Des bourses du Conseil des arts menacées », *Le Devoir*, 28 novembre 2008, Arts et spectacles, p. 2.

Tremblay, Odile, « Combinaison perdante ». *Le Devoir*, 20 décembre 2008, Culture, p. e2.

Tremblay, Odile, « Scandale et révolution ». *Le Devoir*, 14 février 2009, Culture, p. e2.

Environnement

Baril, Hélène, « Une auto électrique fabriquée au Québec. Pourquoi pas? ». *La Presse Affaires*, 18 avril 2009, p.2

Couture, Étienne, « Un sommet pour prendre le virage de l'économie durable », *Le Devoir*, 24 février 2009, Idées, p. a7.

Courtemanche, Gil, « Apprendre de la crise », *Le Devoir*, 25 avril 2009, Perspectives, p. c2.

Ki Moon, Ban, « Le vert, couleur de l'espoir », *Le Devoir*, 25 octobre 2008, Forum, p. 32.

Pineault, Éric, « Bas de laine, pécule pour spéculer ou levier de développement?, Que faire de la Caisse en temps de crise? », *Le Devoir*, 25 février 2009, Idées, p. a9.

UNEP/PNUE - United Nations Environmental Program. 2009. *Global Green New Deal. An Update for the G20 Pittsburgh Summit*.

<http://www.unep.org/greeneconomy/LinkClick.aspx?fileticket=ciH9RD7XHwc%3D&tabid=1393&language=en-US>

Sécurité

Ballivy, Violaine, « Les voleurs d'identité. Des délinquants "ordinaires" », *La Presse*, 21 juin 2009, Actualités, p. A6.

Allard, Marc, « Visas aux Mexicains. Une terre d'asile? », *Le Soleil*, 16 juillet 2009, Actualités, p.13.



Le Laboratoire d'étude sur les politiques publiques et la mondialisation a été créé en 2004 par une entente de partenariat entre le ministère des Relations internationales et l'ENAP. Le Laboratoire est un lieu de veille et d'analyse consacré à l'étude des effets de la mondialisation sur le rôle de l'État et sur les politiques publiques au Québec, et ce sur les enjeux d'ordre culturel, économique, environnemental, de santé, d'éducation et de sécurité.

**Relations
internationales**
Québec 

Directeur : Paul-André Comeau

Renseignements:

Claudia Gaudreau
Téléphone : (418) 641-3000 poste 6864
leppm@enap.ca

Les publications du Laboratoire peuvent être consultées sur le site :

www.leppm.enap.ca

Pour citer ce document :

Comeau, Paul-André, Jacinthe Gagnon, Joëlle Paquet et Monica Tremblay. La crise économique mondiale : survol des impacts au Québec. Québec, Laboratoire d'étude sur les politiques publiques et la mondialisation, ENAP, 2009. 13 p. (Rapport évolutif hors série).